

Financement de la petite entreprise : Atelier « développement des petites entreprises agroalimentaires »

BIM n° 49 - 14 décembre 1999
Geneviève NGUYEN

Le développement de l'entrepreneuriat concerne désormais les populations urbaines comme rurales, et se présente comme un élément majeur de sécurisation des revenus et, plus globalement, de développement économique (réservoir d'emplois). Mais d'importants facteurs de blocage freinent ce développement, dont l'absence d'un cadre réglementaire clair favorisant l'émergence de la petite entreprise et, en ce qui nous concerne plus précisément, le problème du financement de ces petites entreprises, qui font pour la majorité de l'économie informelle. Il ne s'agit pas simplement d'une question de diversification économique qui est une stratégie adoptée par une large majorité des ménages face à l'accroissement des risques économiques, et qui se traduit généralement par la pratique d'activités para et extra-agricoles financées pour beaucoup par des apports personnels ou par des « micro-crédits » informels ou formels. Nous parlons aussi de la promotion de la petite et moyenne entreprise, qui nécessite des financements plus importants comme le financement de l'agriculture, mais qui présente des spécificités propres au secteur.

Suite à la tenue d'un atelier international sur le développement des petites entreprises agroalimentaires, ce BIM est consacré à la question du financement de la micro-entreprise (ME), petite et moyenne entreprise (PME), et petite entreprise agroalimentaire (PEA) - il n'y a pas de frontière nette entre les trois.

Un atelier international sur « le développement des petites entreprises agroalimentaires : organisations et dispositifs d'appui », co-organisé par le CTA, CIRAD, ENDA-GRAF, et le MAE, s'est tenu du 30 novembre au 3 décembre 1999 à Dakar (Sénégal).

Cet atelier, qui a réuni environ 60 participants des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, parmi lesquels des entrepreneurs, associations d'entreprises, banquiers, représentants de projets et de l'Etat, et chercheurs, a abordé les différentes dimensions du développement des PEA. Une attention particulière a été donnée à la question du financement de ces PEA au travers de la présentation de communications et de l'organisation de groupes de travail sur le sujet :

- « Le financement des petites entreprises agroalimentaires en Afrique de l'Ouest et du Centre », B. Bridier (chercheur, CIRAD)

Ce papier fait un état des lieux de la demande et de l'offre en financement des PEA, et replace les différentes communications dans ce cadre. L'auteur insiste sur le fait que la ques-

tion du financement des PEA peut se poser à différents stades de vie d'une PEA (démarrage, croissance...), et qu'il existe des problèmes spécifiques à ce type de financement, comme la saisonnalité de la production et de la consommation. La majorité des PEA démarrent grâce à des apports personnels (famille ou personnel), et le capital de l'entreprise est souvent confondu avec le patrimoine personnel. Malgré tout, les fonds propres des PEA restent limités et la demande de financement pour des investissements ou pour augmenter le capital d'exploitation est importante. L'auteur fait référence à des études diverses qui ont montré que seule une infime part de cette demande est satisfaite : ou les emprunteurs présentent une forte aversion aux risques, ou les coûts de l'emprunt sont trop élevés.

- « Rôle des institutions financières dans le développement des petites entreprises agroalimentaires : dispositifs financiers d'appui », A. F. Ngondi Owona (Chef de Division de l'Administration et des Finances, AIAFD)

Cette communication donne le point de vue des banquiers. Dans son introduction, l'auteur souligne l'héritage lourd que représentent les faillites de gros projets d'investissement dans l'industrie « condamnés à la sous-utilisation et à la fermeture ou alors ils ont été maintenus à flot à coup de subventions », et l'intérêt donc de recentrer l'attention sur le développement d'entreprises plus adaptées aux capacités locales. Il liste ensuite un certain nombre de problèmes que pose le financement des PEA pour les banques : absence d'une organisation traditionnelle de la gestion ; manque de formation des dirigeants et des travailleurs ; confusion du patrimoine de l'entreprise avec celui de son promoteur ; l'insuffisance de moyens de financement propres et de garanties ; l'insuffisance des moyens de financement propres et de garanties ; les difficultés d'accès aux nouvelles technologies et l'insuffisance de l'encadrement techniques. Un état de l'offre de services financiers recense parmi les sources de financement les plus utilisées, les banques de dépôt, les systèmes financiers décentralisés, et les systèmes informels. L'offre bancaire reste toutefois limitée du fait en particulier de l'insuffisance de la gestion en général, l'absence des outils de gestion, la faiblesse des garanties matérielles, la mauvaise présentation des dossiers de demande de crédit, l'insuffisance des fonds propres ou d'apports personnels, et la méconnaissance des mécanismes financiers. Au nom des banquiers, il explicite enfin ce que les banques attendent des PEA : un partenariat bien établi, un apport de fonds propres suffisant, l'établissement de plans de prévision fiables, de « l'imagination et de la créativité » (?).

- « Financement de l'entrepreneuriat informel dans les pays de l'UEMOA : L'expérience Togolaise », D. A. Doedjede (professeur, Université de Lomé, Togo)
- « Le financement des PME agro-alimentaires en Afrique de l'Ouest et du Centre : situation et perspectives (cas du Sénégal) », M. Diouf (agro-économiste)
- « Contribution des activités du PADME (Association pour la Promotion et l'Appui au Développement de Micro-entreprises) au développement des micro-entreprises au Bénin », R. Azokli (PADME, Bénin)

Ces trois communications font le bilan des opérations de financement des PEA par pays et présentent des études de cas d'opérations, comme la Coopérative d'Épargne et de Crédit des Artisans à Lomé et l'expérience du PADME au Bénin. Toutes s'accordent sur le fait que les banques participent rarement au financement des PEA. Celles-ci démarrent généralement leurs activités sur la base d'un financement personnel ou informel, ont ensuite recours pour certaines aux crédits des systèmes financiers décentralisés pour essentiellement financer leur fonds de roulement. Le financement d'investissements pour appuyer la croissance et le développement des PEA demeure cependant un problème non résolu.

Trois groupes de travail ont ensuite été organisés pour faire le point plus en détail les besoins de financement des ME, PME, et PEA, et le rôle que jouent les organisations locales dans le financement, puis, pour réfléchir sur le dispositif à mettre en œuvre pour améliorer le financement.

- **Les besoins de financement** : besoins spécifiques aux entreprises en création (étude de faisabilité, frais de constitution de dossiers, etc.) ; besoins liés à la restructuration d'entreprises en difficulté ; besoins d'investissement ; besoins de fonds de roulement (acquisition de stocks, frais divers, avances sur le marché...)
- **Le rôle des organisations locales** : la famille (caution sociale, apports initiaux dans le capital de départ - « love money ») ; tontines ; collectivités locales (fonds de garantie, promotion) ; mutuelles d'épargne (caution, crédit de trésorerie) ; et organisations professionnelles (crédit bail, centrale d'achat, caution, information, centre de gestion...)
- **Réflexions sur le dispositif à mettre en œuvre** : mise en place d'un cadre de concertation/interprofession ; programme d'appui notamment sur le plan de la gestion technique et financière ; mesures réglementaires adaptées à la promotion de la petite entreprise ; innover sur le plan de la garantie (tester des caution mutuelle professionnelle) et sur les sources de financement ; et autres réflexions communes à la promotion d'un secteur de financement décentralisé.

Les actes de l'atelier seront édités et publiés dans le courant de l'an 2000 par le CIRAD (personnes contact : Bernard Bridier - bernard.bridier@cirad.fr ; et Magloire Bazabana - bazabana@cirad.fr) et le CTA (personne contact : Isolina Boto - boto@cta.nl).

Deux publications récentes sur ce thème

DEFSAM. 1998. « Programme de développement de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur agro-alimentaire. Guide pratique. » Programme de développement de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur agro-alimentaire au Mali, ONUDI, e.mail : defsam@cefib.com

Cieply, S. et B. Hancké. 1998. « Le financement des PME dans leur espace de transaction : le relâchement de l'hypothèse de rationnement du crédit. » Revue Internationale PME, vol. 11, n° 4, pp.95-104.

Le site Internet de Microentreprise Innovations Project (MIP)

<http://www.mip.org> (en anglais et en français)

Ce projet est une initiative de l'USAID pour appuyer le développement de la microentreprise, notamment au travers d'un appui technique et financier d'une part, et d'un appui en terme de formation et d'information d'autre part (promotion des « best practices »). Ce projet comporte quatre composantes : Meilleures Pratique en Microentreprise (Microentreprise Best Practices, MBP) ; Evaluation de l'Impact des services microentrepreneuriales (Assessing Impact of Microentreprise Services, AIMS) ; les Subventions pour l'Implementation des Programmes (Implementation Grant Program, IGP) ; le Support Technique pour les Missions USAID (MicroServe) ; et le Programme d'Innovation en Microentreprise (Program for Innovation in Microentreprise, PRIME Fund).

Des initiatives européennes en matière d'appui à la création d'entreprise

Pour n'en citer que deux :

- L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) est un réseau de solidarité mis en place par des bénévoles, banquiers, entrepreneurs et comptables, pour appuyer les populations exclues du système bancaire dans leur initiative de création d'entreprise. L'association dispose d'un site internet, qui mérite le détour pour mieux s'informer sur les activités de cette association, ou simplement la connaître. <http://www.adie.org>
- La fédération Love Money, créée en 1997, regroupe actuellement une douzaine d'associations régionales Love Money, dont l'objectif est de collecter l'épargne de proximité pour l'investir dans les PME. <http://www.lovemoney.org>

Financement de la petite entreprise

Contribution - 15 décembre 1999
(C. ROLLINDE - Eficiea)

L'ADIE et les Love Money ne sont que deux structures parmi d'autres qui interviennent dans le financement de petites entreprises n'ayant pas accès au crédit bancaire.

Eficiea (Epargne, Financement, Information pour les Créateurs d'Entreprise et d'Activité) a recensé plus de 400 structures locales de financement de proximité française, intervenant en prêt (plates formes du réseau FIR, antennes de l'ADIE...), en garantie (fonds France active...) ou en capital-risque (clubs Cigales, sociétés de capital risque de proximité, Love Money, réseaux locaux d'investisseurs individuels...). Le guide « Financement de proximité » en présente les principales caractéristiques (cf. sur le site d'Eficiea), et un centre d'information téléphonique permet d'orienter les créateurs d'entreprise vers ces structures.

Si les lieux de rencontre sont relativement nombreux entre opérateurs du Nord (au sein de collectifs du type Profession Créateur ou Synergie ou de structures du type Inaise (en Europe), Finansol ou la Fondation pour le Progrès de l'Homme), on peut effectivement regretter le peu d'occasion d'échange entre les problématiques du Nord et du Sud (à l'exception notoire du travail réalisé par Epargne Sans Frontière l'an dernier).

Financement de la petite entreprise

Contribution - 15 décembre 1999
J-P. VIGIER

Pour compléter l'information de Geneviève Nguyen, il convient de préciser que d'autres organisations agissent en France pour la création d'entreprises par le biais de financement solidaire autres que l'ADIE et Love money ce dernier ayant reçu le label FINANSOL. Le label FINANSOL a été remis à d'autres organisations dont certaines ont pris ou comptent prendre le statut de banques coopératives.

Même s'ils sont situés dans un contexte différent de celui des PVD, les problèmes rencontrés en France ne sont pas de nature différente de ceux qui sont évoqués dans ce forum.

A cet égard, il serait intéressant d'organiser une rencontre entre des organismes agissant à l'étranger et ceux agissant en France. Ce serait l'occasion d'échanges intéressants et peut-être même le moyen d'établir des liens financiers.

Je vous conseille de consulter le site de Finansol : <http://www.globenet.org/finansol> qui pourra vous donner de plus amples informations. E-mail : finansol@globenet.org